

Priorité apprentissage



Priorité apprentissage

Mardi 30 juin s'est déroulée à l'école des métiers, à Pavie, une conférence de presse pour évoquer aux intéressés la situation de l'apprentissage en cette période trouble et l'ensemble des mesures accompagnant le plan de relance de l'État. Étaient présents à cette occasion la préfète du Gers, Catherine Seguin, le président de la chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers, Guy Sorbadère, ainsi que Rémi Branet, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers, et Bernard Malabirade, président de la chambre d'agriculture du Gers.



Ce plan de relance inédit visant à encourager et inciter les entreprises à continuer de recruter des salariés en contrat d'apprentissage, malgré le contexte économique difficile, passe par une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis. Cette aide de l'État qui a un coût total d'1 milliard d'euros, s'élève à 5000 euros pour le recrutement d'un apprenti de moins de 18 ans et à 8000 euros pour le recrutement d'un apprenti majeur. Grâce à cette mesure faite directement pour les entreprises, le coût du recrutement d'un salarié en contrat d'apprentissage est réduit considérablement pour ces dernières de sorte que le reste à charge soit minime, voire quasi nul. Autre mesure, pour les jeunes entrant en formation entre le 1er août et le 31 décembre 2020, un délai de six mois leur sera accordé pour trouver une entreprise avec laquelle signer un contrat d'apprentissage. Ils pourront ainsi rester en centre de formation des apprentis (CFA), sans contrat pendant six mois au lieu de trois mois auparavant. Enfin, la possibilité de financer l'achat de matériels numériques pour le CFA.



Toutes ces mesures sont de bon augure comme l'ont précisé Bastien Boulard, restaurateur à Lectoure, et Margot Ramirez, son apprenti, titulaire d'un CAP dans la restauration, aux vues des difficultés évidentes que rencontrent les entreprises de tous les secteurs d'activités dont notamment la restauration durement touchée.



À noter que, comme l'a précisé Catherine Seguin, l'apprentissage est une « **filière d'excellence** » qui permet de rentrer facilement dans le monde du travail, en effet, en moyenne 85 % des diplômés de l'apprentissage obtiennent un emploi stable dans les six mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.

Cette année, 673 apprentis ont été formés en alternance à l'école des Métiers du Gers qui propose au total 50 diplômes allant du CAP au BTS et couvrant 30 métiers.



Reportage de Nathan Ferreras journaliste stagiaire.